

Article

« Le chômage des années 80 : leçons à tirer des comparaisons internationales »

Paul Beaudry et Thomas Lemieux

L'Actualité économique, vol. 72, n° 3, 1996, p. 291-304.

Pour citer la version numérique de cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/602208ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

LE CHÔMAGE DES ANNÉES 80 : LEÇONS À TIRER DES COMPARAISONS INTERNATIONALES*

Paul BEAUDRY
Université de Colombie-Britannique
CIRANO

Thomas LEMIEUX
Université de Montréal
CIRANO

INTRODUCTION

Durant les deux dernières décennies, le taux de chômage canadien a augmenté de manière dramatique en particulier durant la première moitié des années 90 où environ 10% de la population active était au chômage tandis que 10% de la population se trouvait sur l'aide sociale. Ces observations suggèrent que la performance de l'économie canadienne n'est peut-être pas satisfaisante et que des changements politiques peuvent être justifiés. De telles questions sont particulièrement opportunes au Canada étant donné le besoin de réduire les dépenses du secteur public et de stabiliser la dette gouvernementale. C'est dans ce contexte que le CIRANO a organisé une conférence intitulée « Le chômage des années 90 ». L'objectif de cette conférence était de faire se rencontrer des chercheurs canadiens et étrangers afin d'évaluer la performance du marché du travail dans divers pays et, ainsi, d'envisager sous un jour nouveau les directions à prendre pour reformer les politiques concernant le marché du travail. Les principales comparaisons internationales qui ont été discutées ont été celles entre le Canada, les États-Unis et la France.

Dans ce texte, nous présentons un résumé de ce que nous pensons être les idées principales pouvant être tirées de recherches récentes comparant la performance du marché du travail canadien avec celles des États-Unis et de la France. Les comparaisons internationales sont potentiellement très utiles afin d'évaluer

* Les auteurs ont grandement bénéficié de leurs discussions avec les participants de la conférence « Chômage des années 1990 » tenue au CIRANO du 17 au 21 juillet 1995. Ils tiennent aussi à remercier Caroline Chapain pour son aide précieuse dans la préparation de ce document.

la performance du marché du travail pour au moins deux raisons. Premièrement, de telles comparaisons nous aident à discerner les changements dans les composantes du marché du travail qui sont dus principalement à des transformations provenant de l'environnement économique international, des transformations résultant en premier lieu de facteurs domestiques. Deuxièmement, les comparaisons internationales permettent une évaluation plus claire des effets des différentes politiques concernant le marché du travail. À la lumière de ces propos, nous débiterons notre résumé en indiquant pourquoi le fait de se concentrer principalement sur le chômage peut être un moyen limité d'évaluer la performance du marché du travail. Nous discuterons ensuite de la raison pour laquelle on peut raisonnablement considérer la performance apparemment faible du marché du travail canadien comme résultant principalement d'une transformation plus globale du marché du travail par opposition à des politiques économiques inadaptées ou à des programmes sociaux excessivement généreux. En fait, en établissant une comparaison à la fois avec les États-Unis et avec la France, des recherches récentes suggèrent que la performance canadienne en matière d'emploi et de chômage est convenable. Néanmoins, le problème concernant le chômage élevé et la dépendance croissante envers les programmes sociaux reste présent. C'est pourquoi, dans la partie finale de ce résumé, nous expliquerons comment, en se basant sur de nombreuses sources, des directions potentielles en matière de réforme politique peuvent être suggérées.

1. QUELLES SONT LES CAUSES DU CHÔMAGE ÉLEVÉ AU CANADA ?

Il existe apparemment des explications simples concernant les niveaux élevés du chômage au Canada : la générosité du système d'assurance-chômage et les désincitations à travailler associées au système de bien-être social. En particulier, ce point de vue semble être confirmé par des comparaisons internationales puisqu'un pays comme les États-Unis, dont les programmes sociaux sont moins généreux, fait preuve d'un faible taux de chômage, tandis qu'un pays comme la France qui possède de généreux programmes sociaux fait face à un problème de chômage au moins aussi important que celui du Canada. Bien qu'il existe une certaine validité associée à ce point de vue, il fournit une perspective assez étroite de la performance de l'ensemble du marché du travail et peut être ainsi quelque peu trompeur lorsqu'il est utilisé pour discuter de réforme des programmes sociaux.

Le principal désavantage concernant l'évaluation de la performance du marché du travail lorsque l'on se concentre sur le chômage est que celui-ci n'est pas simplement le reflet de la situation de l'emploi. En fait, il est possible que le chômage augmente alors que l'emploi augmente ou inversement. Ainsi, en évaluant la performance du marché du travail, il est nécessaire de toujours prendre en compte, à la fois, les mouvements de l'emploi et du chômage, la différence entre les deux représentant le niveau de participation au marché du travail. Un second élément qui doit être inclus lorsque l'on évalue la performance du marché du

travail est l'évolution du salaire réel. Des réductions du chômage associées avec des baisses dans le salaire réel sont évidemment moins désirables que des réductions du chômage associées à des augmentations des salaires réels. C'est pourquoi, notre objectif dans ce texte est de comparer brièvement les caractéristiques des mouvements dans l'emploi, le chômage et le salaire réel au Canada avec celles des États-Unis et de la France et d'utiliser ces comparaisons afin de nous aider à interpréter les causes qui se cachent derrière les tendances observées.

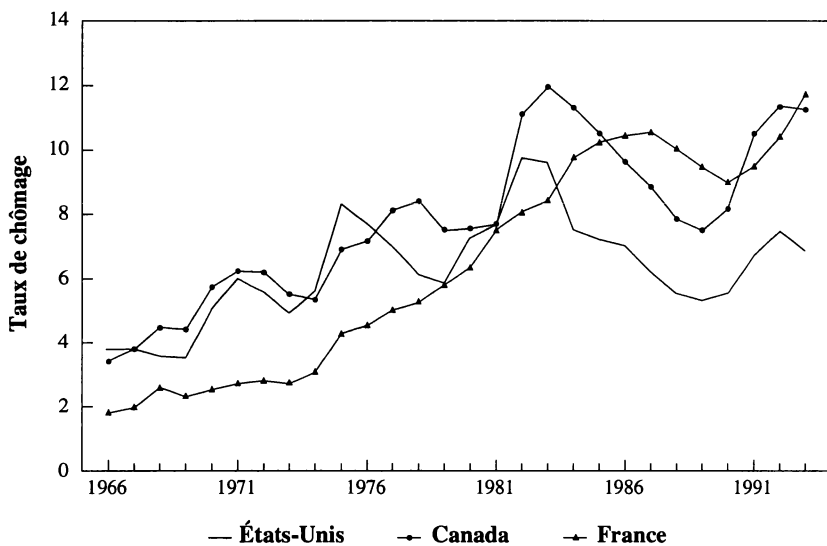
1.1 *Une revue des tendances des marchés du travail aux États-Unis, au Canada et en France*

Le graphique 1 représente les taux de chômage au Canada, en France et aux États-Unis de 1966 à 1993. Il est bien connu que le taux de chômage a été substantiellement plus élevé en France et au Canada qu'aux États-Unis durant les années 80 et 90. Il est tentant de conclure à partir de ce graphique que l'économie américaine s'est beaucoup mieux comportée que les économies canadienne et française durant cette période. Cette conclusion semble incomplète pour plusieurs raisons. En tout premier lieu, le taux de chômage ne reflète pas simplement la situation de l'emploi. Ceci est clairement illustré au graphique 2 qui montre que les taux d'emploi des populations américaine et canadienne se sont suivis de près jusqu'à la fin des années 80¹. Le taux canadien était typiquement 1 ou 2 points plus faible que le taux américain. Il n'a dépassé le taux américain que suite aux deux chocs pétroliers (1973-1974 et 1979-1980) qui ont favorisé l'économie canadienne en termes relatifs. Comme souligné par Card et Riddell (1993), et ce qui est quelque peu surprenant, l'apparition d'un écart entre les taux de chômage canadien et américain dans les années 80 n'a pas été assorti d'un écart correspondant dans les taux d'emploi de la population.

1. Les graphiques 2 à 5 sont tirées de Card, Kramarz et Lemieux (1996).

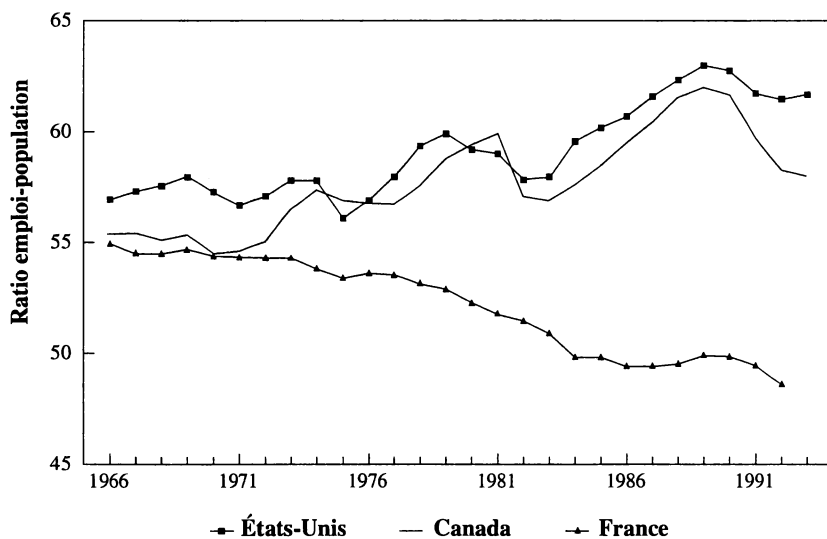
GRAPHIQUE 1

TAUX DE CHÔMAGE : ÉTATS-UNIS, CANADA ET FRANCE



GRAPHIQUE 2

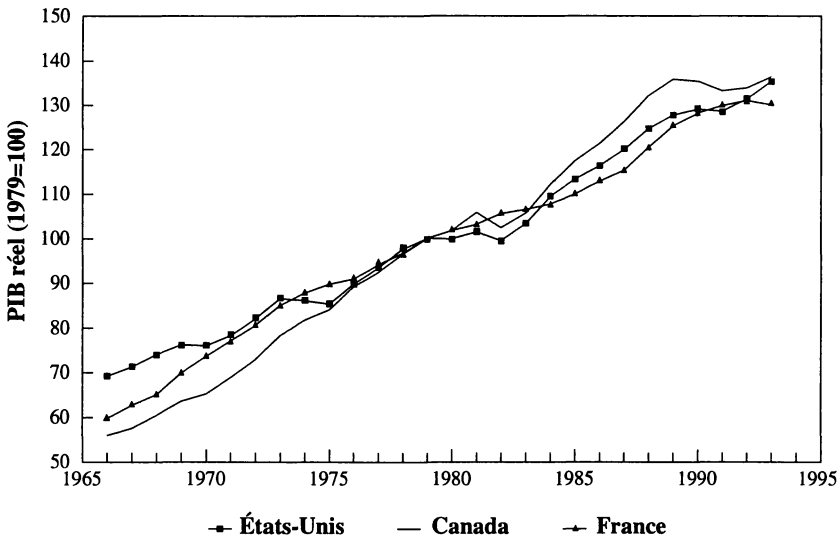
RATIO EMPLOI-POPULATION : ÉTATS-UNIS, CANADA ET FRANCE



Deuxièmement, il existe une divergence évidente entre le comportement du ratio emploi-population en Amérique du Nord et en France. Ce ratio a eu tendance à augmenter en Amérique du Nord, alors qu'il déclinait en France. Étant donné cette divergence dans les tendances relatives de l'emploi au graphique 2, la similitude des tendances dans la production réelle pour les trois pays au graphique 3 peut sembler mystérieuse. En effet, le PIB réel augmente à un taux annuel d'environ 2.5% par année dans les années 80 à la fois aux États-Unis et au Canada et à un taux annuel à peine plus faible (environ 2.2% par année) en France. En d'autres termes, la productivité du travail, mesurée en termes du PIB par travailleur employé, a augmenté beaucoup plus rapidement en France qu'au Canada ou aux États-Unis (voir le graphique 4). Cela explique pourquoi les taux de croissance dans la production ont été relativement similaires dans les trois pays même si le taux de croissance dans l'emploi était passablement moins élevé en France qu'en Amérique du Nord.

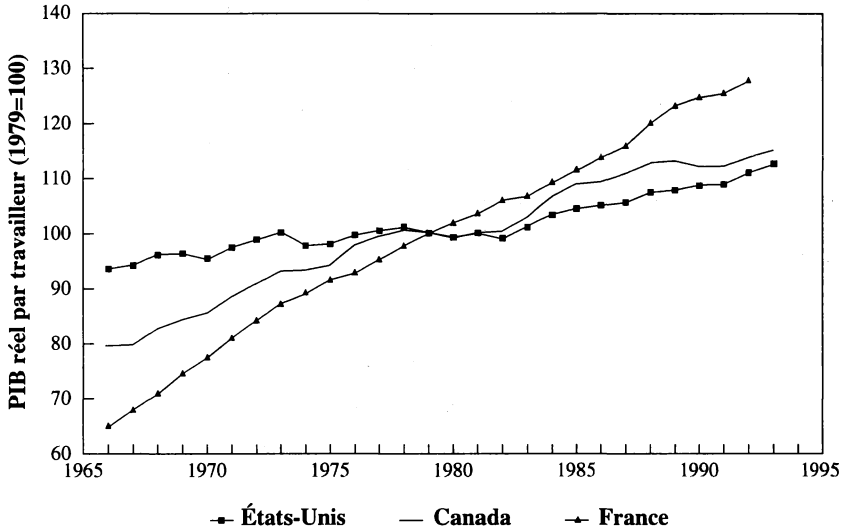
GRAPHIQUE 3

PIB EN DOLLARS (FRANCS) CONSTANTS (1979 = 100)
ÉTATS-UNIS, CANADA ET FRANCE



GRAPHIQUE 4

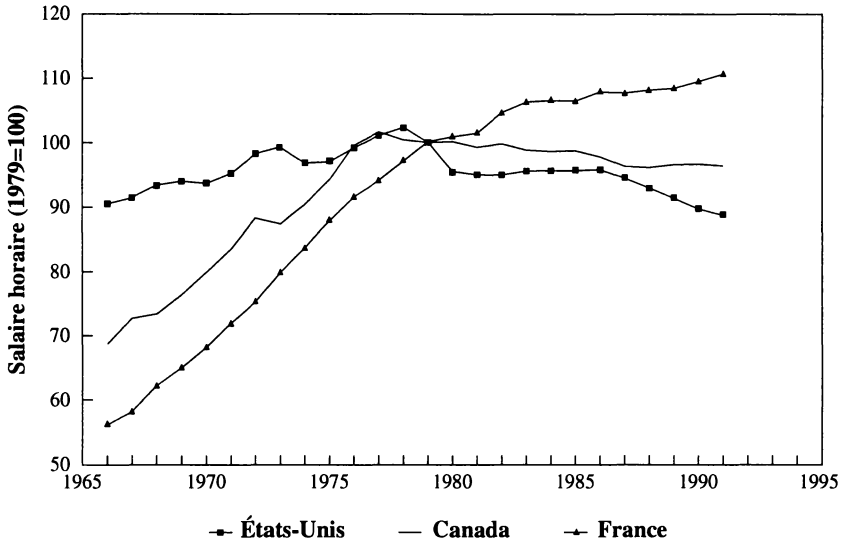
PIB RÉEL PAR TRAVAILLEUR (1979 = 100)
ÉTATS-UNIS, CANADA ET FRANCE



Le graphique 5 montre les indices des taux de salaire horaire réel dans les trois économies pour la période 66-91. Ces indices se rapportent aux salaires horaires bruts dans le secteur manufacturier (excluant les avantages sociaux ou les contributions fiscales de l'employeur) et sont dégonflés par des indices de prix à la consommation spécifiques au pays et ayant comme année de base 79. En utilisant cette définition du revenu, on constate que les salaires réels aux États-Unis ont diminué dans les années 80 d'environ 10%, tandis qu'au Canada ils ont décréu lentement (3%) et qu'ils ont augmenté (d'environ 10%) en France. D'autres séries de revenus tendent à montrer des caractéristiques de changements similaires en ce qui concerne le salaire réel dans les trois pays bien que les amplitudes précises de ces changements relatifs diffèrent selon la source de données, le concept de revenu et le secteur.

GRAPHIQUE 5

SALAIRE HORAIRE RÉEL DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION
ÉTATS-UNIS, CANADA ET FRANCE (1979 = 100)



Un autre changement important du marché du travail pendant cette période, bien qu'il ne soit pas pris en compte par les agrégats macroéconomiques, est le changement dans la distribution des salaires. C'est un fait maintenant bien étudié qu'il existe une augmentation importante de la dispersion des revenus aux États-Unis dans les années 80 et 90 (voir par exemple Bound et Johnson, 1992). *A contrario*, les inégalités de revenu n'ont pas crû autant au Canada et pas du tout en France (voir Card, Kramarz et Lemieux, 1996).

Il semble évident à partir de cet ensemble de faits que le taux de chômage est un indicateur qui résume de manière trop succincte la performance de l'ensemble du marché du travail. En réalité, le taux de chômage semble dépendre d'une variété de facteurs autres que la croissance de l'emploi et peut refléter dans une large mesure la façon dont les agences statistiques classent les gens bénéficiant de différents programmes de soutien du revenu. Par exemple, une partie de l'écart dans le taux de chômage entre le Canada et les États-Unis, par opposition aux différences dans le taux d'emploi, est dû à la relative générosité du système d'assurance-chômage puisque les individus au Canada ont des incitations plus importantes à se catégoriser au chômage au lieu de sortir de la population active.

Il est effectivement nécessaire de souligner que ces différences entre pays dans la catégorisation de la population non active doit être reconnue lorsque l'on étudie la performance du marché du travail. Considérons le cas des États-Unis

pour donner un exemple extrême. Bien que le taux de chômage soit relativement bas aux États-Unis, le pourcentage de la population active masculine incarcérée a crû de manière exponentielle durant les années 80 pour atteindre 1,9% en 1993 (Freeman, 1994). Ce changement n'est pas pris en compte dans les chiffres sur le chômage bien qu'il reflète probablement des perspectives peu reluisantes en ce qui concerne le marché du travail pour au moins une partie de la population. Par conséquent, comme cet exemple l'illustre bien, il peut exister d'importants pièges lorsque l'on compare exclusivement les taux de chômage pour rendre compte des opportunités du marché du travail auxquelles font face les individus des différents pays.

En guise de résumé, rappelons que les données agrégées du marché du travail des États-Unis, du Canada et de la France montrent que les États-Unis et le Canada ont vu l'emploi croître fortement durant les années 80, tandis que l'emploi était relativement constant en France. D'autre part, les salaires réels ont augmenté en France durant ces dix années alors qu'ils diminuaient aux États-Unis, avec cependant une augmentation dans leur variance, et qu'ils restaient relativement constants au Canada. Finalement, le chômage a continué d'augmenter à la fois en France et au Canada, tandis qu'il déclinait aux États-Unis. Comme ces tendances le montrent clairement, il est difficile de classer la performance récente du marché du travail de ces pays étant donné l'absence d'une relation claire et systématique entre l'évolution du chômage, l'évolution de l'emploi et l'évolution des salaires réels. Néanmoins, les données statistiques rapportées dans les graphiques 1 à 5 peuvent être utilisées comme un éclairage nouveau sur les forces à l'origine des changements.

1.2 *Expliquer les changements : le rôle des chocs dans la demande et des programmes sociaux*

Les similarités dénotées et les contrastes frappants dans les développements du marché du travail entre la France, le Canada et les États-Unis ne sont pas passés inaperçus. La principale explication commune de ce phénomène est que la demande relative pour les travailleurs moins qualifiés a diminué suite à la croissance du commerce international et aux changements technologiques (tel que l'introduction des ordinateurs). Cette baisse dans la demande des travailleurs moins qualifiés a interagi ensuite avec les politiques sociales domestiques et a ainsi généré différents résultats. En particulier, plusieurs économistes ont soutenu qu'en France, et dans une moindre mesure au Canada, l'emploi des travailleurs moins qualifiés a diminué car leurs salaires n'ont pas réussi à s'ajuster (à la baisse) en réponse aux chocs négatifs dans la demande. Des rigidités institutionnelles, telles que les lois sur le salaire minimum, les conventions collectives et les programmes de soutien du revenu, qui empêchent le salaire de s'ajuster aux chocs dans la demande, peuvent potentiellement expliquer pourquoi en France les inégalités de salaires restent constantes et que l'emploi a diminué tandis que

c'est le phénomène inverse qui se déroule aux États-Unis². Le cas canadien se situe quant à lui entre ces deux cas extrêmes. On peut noter que cette vision implique un compromis ardu entre le maintien de l'emploi des travailleurs moins qualifiés ou le maintien d'une structure de salaire stable et cela engendre des implications importantes au niveau des politiques.

À première vue, les changements récents dans la structure relative des salaires et de l'emploi semblent pouvoir s'expliquer de manière assez valide par cette présomption. Par exemple, en France, les taux d'emploi relatifs des travailleurs moins qualifiés ont diminué, mais leur salaire relatif est resté constant. Cette baisse dans le taux d'emploi est illustrée au tableau 1 qui montre que le ratio emploi-population des hommes détenant l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires ou moins chutait de cinq points de pourcentage alors que celui des travailleurs plus éduqués restait constant.

Le problème est que la baisse du taux d'emploi relatif des travailleurs moins qualifiés ne s'est pas limitée à la France. Juhn (1992), Kuhn et Robb (1995) ont relevé des changements similaires aux États-Unis et au Canada, respectivement, c'est-à-dire que les niveaux d'emploi relatifs pour les travailleurs moins qualifiés ont aussi diminué de manière substantielle en Amérique du Nord. Ces changements sont eux aussi illustrés au tableau 1. En d'autres mots, la demande décroissante pour les travailleurs moins qualifiés est une explication potentielle importante du déclin commun dans l'emploi (ou de la hausse du chômage) dans les trois pays et cela s'est passé quelque fut la structure institutionnelle et sociale nationale. En fait, les travailleurs moins qualifiés ont souffert de pertes d'emploi similaires dans les trois pays, mais c'est seulement aux États-Unis que celles-ci ont été accompagnées par d'importantes pertes de salaire³.

En combinant ces faits, Card, Kramarz et Lemieux (1996) estiment que la demande pour les travailleurs moins qualifiés est assez inélastique, ce qui explique l'absence de compromis entre la flexibilité des salaires et la performance de l'emploi. Ceci est en total contraste avec la vision exposée précédemment. Bien que les travailleurs moins qualifiés soient les « perdants » dans les trois pays durant les années 80, leur situation demeure plus avantageuse en France et au Canada en terme de revenu comparativement aux États-Unis car leurs salaires n'ont pas suivi de tendance à la baisse aussi prononcée. Par conséquent, s'il existe en effet un compromis important entre l'ajustement des salaires et de l'emploi des travailleurs moins qualifiés, cela ne doit être pertinent seulement que sur une période de temps plus longue que dix ans.

2. Les facteurs institutionnels, tels que le déclin de la syndicalisation et la valeur réelle du salaire minimum, ont aussi joué un rôle important (DiNardo, Fortin et Lemieux, 1996).

3. Le tableau 1 indique qu'en France le ratio emploi-population des hommes moins éduqués a diminué plus rapidement qu'en Amérique du Nord, mais que c'est plutôt l'inverse qui s'est produit dans le cas des femmes (en termes relatifs).

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DU RATIO EMPLOI-POPULATION (EN POURCENTAGE) SELON L'ÉDUCATION
AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE DURANT LES ANNÉES 1980.

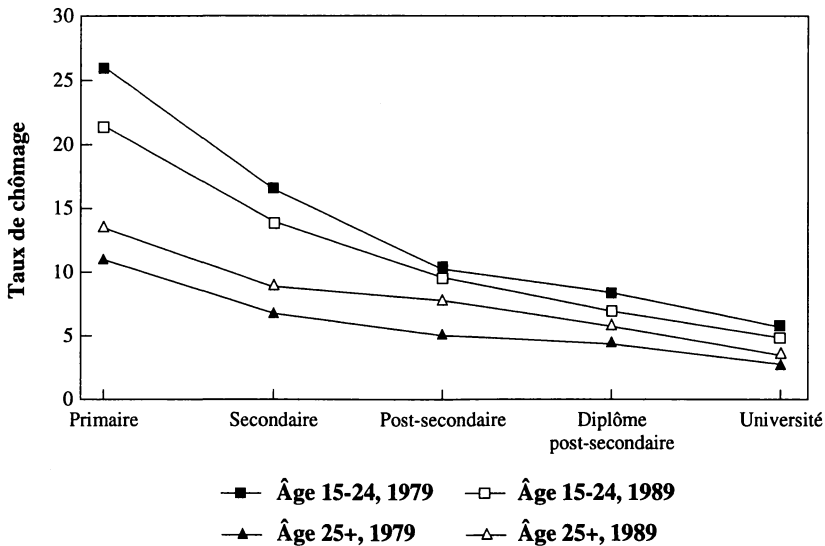
Canada : hommes de 17 à 64 ans			
	1981	1988	Changement
Diplôme d'études secondaires ou moins :	79.7	77.5	-2.2
Études post-secondaires :	86.5	86.7	0.2
Canada : femmes de 17 à 64 ans			
	1981	1988	Changement
Diplôme d'études secondaires ou moins :	50.2	55.2	5.0
Études post-secondaires :	66.3	74.0	8.7
États-Unis : hommes de 16 à 65 ans			
	1979	1989	Changement
Diplôme d'études secondaires ou moins :	79.2	77.6	-1.6
Études post-secondaires :	88.8	89.0	0.2
États-Unis : femmes de 16 à 65 ans			
	1979	1989	Changement
Diplôme d'études secondaires ou moins :	50.9	57.5	6.6
Études post-secondaires :	64.9	75.0	10.1
France : hommes de 15 à 65 ans			
	1982	1989	Changement
Diplôme d'études secondaires ou moins :	80.7	75.3	-5.4
Études post-secondaires :	90.6	90.6	0.0
France : femmes de 15 à 65 ans			
	1982	1989	Changement
Diplôme d'études secondaires ou moins :	51.4	50.5	-0.9
Études post-secondaires :	75.6	75.4	-0.2

SOURCE : Calculs effectués par les auteurs à l'aide de données tirées d'enquêtes similaires sur la population active dans les trois pays. Voir Card, Kramarz et Lemieux (1996) pour de plus amples détails.

Un thème important de notre discussion précédente est que les difficultés récentes du marché du travail sont principalement concentrées parmi les travailleurs moins qualifiés. Par contraste, au Canada, il est communément suggéré que ces difficultés pour trouver un emploi sont beaucoup plus répandues. En particulier, il est souvent mentionné que, même les travailleurs très éduqués sont exclus de manière croissante du marché du travail. Afin de nuancer cette vision des choses, ou au moins de la placer correctement dans son contexte, les graphiques 6 et 7 rapportent les taux de chômage et les taux d'emploi des jeunes travailleurs par classes d'éducation. Le point principal que l'on peut noter dans ces graphiques est que les travailleurs très éduqués ont des niveaux d'emplois très supérieurs à ceux des travailleurs moins éduqués et que ce fait est resté virtuellement inchangé durant la dernière décennie. Cette observation est particulièrement frappante une fois que l'on a constaté que, pendant cette période, l'offre relative des travailleurs très éduqués a substantiellement augmenté. Il est à noter que l'on ne dit pas ici que les jeunes travailleurs plus éduqués ont des opportunités aussi bonnes que leurs homologues d'il y a 20 ou 30 ans, mais cela indique tout de même que le marché du travail des travailleurs plus éduqués a continué significativement à être plus performant que le marché du travail des travailleurs moins éduqués. En fait cette partie de la population active a contribué de manière visible à la croissance de l'emploi observée au graphique 2.

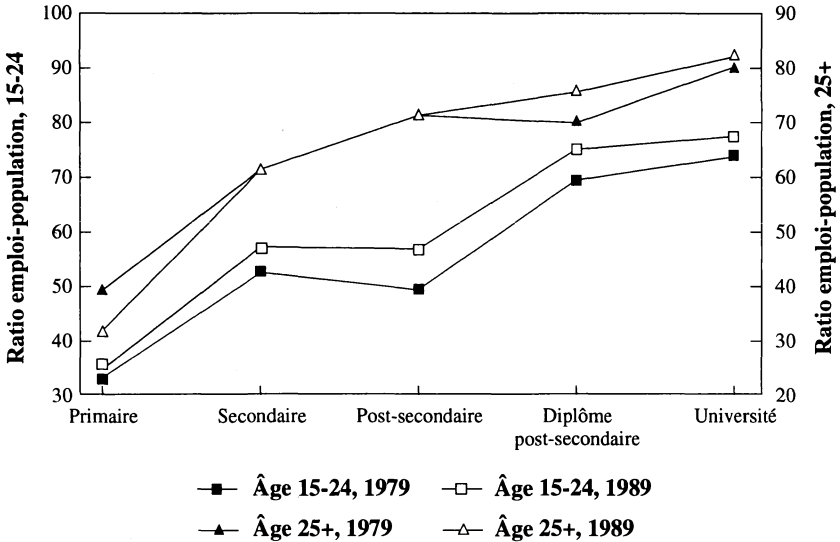
GRAPHIQUE 6

CHÔMAGE ET ÉDUCATION AU CANADA, 1979 ET 1989



GRAPHIQUE 7

EMPLOI ET ÉDUCATION AU CANADA, 1979 ET 1989



2. QUELLES POLITIQUES DEVRAIENT ÊTRE UTILISÉES POUR AMÉLIORER LA SITUATION ACTUELLE?

La discussion précédente suggère que le changement le plus important dans le marché du travail durant les deux dernières décennies est le déclin relatif dans la demande pour les travailleurs moins éduqués. Il y a deux conclusions qui émergent si on accepte ce constat. La première, qui est quelque peu déconcertante, est qu'il semble difficile de restaurer la demande pour ces travailleurs puisque les sources du changement sont des facteurs internationaux, tels que la globalisation et la technologie. Les politiques canadiennes n'ont pas été la principale cause des changements observés et ne peuvent pas faire beaucoup pour renverser les tendances. De plus, les résultats observés aux niveaux national et international ne sont pas encourageants en ce qui concerne les programmes de formation visant à intégrer des individus très peu qualifiés à la population active (Lalonde, 1995). Ainsi, il est improbable que ces travailleurs puissent se trouver de bons emplois dans le secteur privé à moins que des sommes considérables soient investies dans ces programmes.

La deuxième conclusion est un peu plus encourageante. Les comparaisons internationales indiquent que plusieurs segments du marché du travail canadien ont fonctionné plutôt correctement (en termes à la fois d'emploi et de salaire). De plus, puisque la demande pour les travailleurs moins éduqués semble plutôt inélastique, il est improbable que les programmes de soutien du revenu aient

massivement détruit des emplois. Ainsi, étant donné les contraintes fiscales actuelles et la performance correcte de la partie qualifiée du marché du travail, il peut sembler envisageable de cibler plus directement les transferts sociaux de revenus seulement vers les individus à faible revenu et nous résigner à des niveaux d'emploi peu élevés pour cette fraction de la population. D'autre part, si le *workfare* est considéré comme nécessaire pour ceux qui reçoivent de l'aide sociale – pour des raisons sociologiques ou politiques – on devrait reconnaître que cela signifie probablement la création soit de programmes gouvernementaux de long terme en faveur de l'emploi pour les travailleurs moins éduqués ou des programmes de formation très coûteux⁴. Pour être plus spécifique, la lecture des faits suggère qu'il est plus défendable de réduire la générosité de programmes tels que l'assurance-chômage, par opposition à l'aide sociale, puisque la difficulté la plus évidente sur le marché du travail est la perspective de faibles revenus pour les travailleurs faiblement éduqués face à l'absence générale d'emploi. En fait, comme nous l'avons souligné, les perspectives d'emploi des travailleurs relativement qualifiés restent correctes, bien que le temps pris par les jeunes travailleurs éduqués pour obtenir un emploi stable peut être plus long qu'avant. De la même manière, les politiques telles que le partage du travail obligatoire ont aussi peu de chances d'être désirables puisqu'une large fraction du marché du travail canadien fonctionne trop bien pour justifier de telles interventions massives. Des politiques plus ciblées semblent préférables.

CONCLUSION

Qu'est-ce que des comparaisons internationales nous apprennent au sujet de la nature et des solutions au problème du chômage des années 90? Premièrement, les résultats observés suggèrent qu'en termes relatifs, la performance du marché du travail canadien durant les 20 dernières années a été meilleure que ne le suggéraient les chiffres du chômage. En particulier, il y a eu une croissance substantielle de l'emploi dans la plupart des secteurs du marché du travail sans déclin substantiel dans les salaires réels comme celui observé aux États-Unis. Deuxièmement, les résultats suggèrent également qu'un chômage croissant est lié étroitement à une réduction de la demande de travail pour les travailleurs moins éduqués, ce qui est commun aux autres pays industriels. Troisièmement, les évaluations de programmes de formation suggèrent qu'il n'existe pas de moyens faciles ou économiques visant à réintégrer dans le marché du travail les chômeurs de long terme moins éduqués. Cette sombre perspective indique qu'il peut être utopique de croire que le secteur privé puisse solutionner ce problème. Ainsi dans un contexte fiscal difficile, il peut être plus raisonnable de sabrer dans les programmes gouvernementaux, comme l'assurance-chômage, qui affectent

4. Nous entendons par *workfare* les programmes de soutien du revenu dans le cadre desquels les bénéficiaires se doivent de participer aux programmes de formation et d'emploi qui leur sont offerts, faute de quoi les prestations ne leur sont pas versées.

des parties du marché du travail qui fonctionnent plutôt bien (le marché du travail moyennement et quelquefois hautement qualifié) plutôt que de couper dans les programmes de lutte à la pauvreté comme l'aide sociale.

Il est à noter finalement que la performance relativement bonne du marché du travail canadien a pris fin dans les années 90. Cette période témoigne de l'émergence d'un large fossé en matière d'emploi entre le Canada et les États-Unis. Comprendre les sources de cet écart dans l'emploi devrait être une priorité dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUND, J., et G. JOHNSON (1992), « Changes in the Structure of Wages in the 1980s : An Evaluation of Alternative Explanations », *American Economic Review*, 82, juin : 371-392.
- CARD, D., F. KRAMARZ, et T. LEMIEUX (1996), « Changes in the Relative Structure of Wages and Employment : A Comparison of the United States, Canada and France », NBER Working Paper No. 5487, mars.
- CARD, D., et C. RIDDELL (1993), « A Comparative Analysis of Unemployment in Canada and the United States », dans D.CARD et R. FREEMAN (éd.) *Small Differences that Matter : Labor Market and Income Maintenance in Canada and the United States*, Chicago : University of Chicago Press.
- DI NARDO, J., N. FORTIN, et T. LEMIEUX (1996), « Labor Market Institutions and the Distribution of Wages, 1973-1992 : A Semiparametric Approach », *Econometrica*, 64, septembre : 1001-1044.
- FREEMAN, R. (1994), « Crime and the Job Market », NBER Working Paper No. 4910, octobre.
- JUHN, C. (1992), « Decline in Male Labor Force Participation : The Role of Declining Market Opportunities », *Quarterly Journal of Economics*, 107, février : 79-122.
- KUHN, P., et L. ROBB (1995), « Unemployment, Skill and Labour Supply : Evidence from Canadian Microdata, 1971-1991 », polycopié, McMaster University, mai.
- Robert LALONDE (1995), « The Promise of Public Sector Sponsored Training Programs », *Journal of Economic Perspective*, 9, printemps : 149-168.